



10 ans d'une **gestion désastreuse** des ressources humaines

Une grande partie des dysfonctionnements du CHU provient de sa gestion désastreuse des ressources humaines depuis 2009. C'est un immense gâchis qui perdure depuis presque 10 ans. La première chose que SUD demandera au nouveau directeur général, c'est du changement à la DRH !

Des illégalités et des erreurs monumentales ont été commises dans la gestion des ressources humaines. Beaucoup ont d'ores et déjà été sanctionnées par les tribunaux grâce à l'action de SUD et de nouveaux procès sont en cours. Souvenons-nous :

- La prime des directeurs partiellement payée sur celle dédiée au personnel : **ILLEGAL !** (800.000 euros spoliés, puis restitués grâce à SUD !).
- Les congés annuels volés en fin d'année en cas de maladie : **ILLEGAL !** (450 jours de congés spoliés restitués grâce à SUD)
- L'abaissement systématique de la note des promus : **ILLEGAL !** (un grand nombre de points récupérés grâce à SUD)

Mais de nouvelles illégalités toutes aussi énormes se font jour :

- Le DRH a entrepris de ne plus suivre les avis de la Commission de Réforme.
- Des infirmières titulaires en mutation pour rapprochement de conjoint sont recrutées en CDD au 1^{er} échelon et non pas en situation statutaire.
- Les durées de stage avant titularisation dépassent les 12 mois faute de présentation des dossiers en CAP dans les délais impartis.
- Des concours administratifs sont truqués (notamment en externe) ou sont contournés par des recrutements illégaux en CDI.

Le pire, le plus grave, le plus désolant c'est le gâchis humain au quotidien !

Notre CHU bat des records d'absentéisme (jusqu'à 10%) depuis des années en raison de la dégradation des conditions de travail. La dimension managériale de ce phénomène a été mise en évidence par une importante expertise CHSCT (SECAFI). Pour autant, aucune réflexion n'a été enclenchée par le DRH si ce n'est la multiplication des contrôles médicaux (*flicage inutile puisque tous les arrêts initiaux sont confirmés lors des contrôles !*). Un taux d'absentéisme de 10%, c'est 500 salariés qui manquent dans les services !

L'entêtement de la direction à ne pas suivre les préconisations du CHSCT contribue à la dégradation des conditions de travail. C'est l'ensemble de l'effectif restant qui s'en trouve déstabilisé : modifications incessantes des plannings, annulation des repos, institutionnalisation des rappels à domicile via le logiciel WHOOG...

Monsieur le Directeur général, prenez la mesure de l'écoeurement des personnels, prenez la mesure de l'inefficience de la gestion RH mise en œuvre depuis bientôt 10 ans !

SUD, le seul **syndicat qui ose dire et agir !**